

## CR N° 20 DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 Mars 2022

Membres présents : Bernard FERRET – Francine DANIEL – Nicolas RAYNAL — Sylvain RICOLA – Guilène ANDURAND – Michel PIERIE — Nicolas TRICHAUD – Sandrine VILLENEUVE - - Verena VOARINO- Alistair MOON - Gilles FORT – Corinne ROJO – Jacques RIVIEYRAN  
Convocation du 9 Mars 2022

**Absent (s) (es) excusé (s) (es) :** Nicolas BONDUELLE – Marie BERGOUGNOUX

**Procuration (s) :** Nicolas BONDUELLE à Sylvain RICOLA  
Marie BERGOUGNOUX à Bernard FERRET

**Secrétaire de Séance :** Francine DANIEL

### Approbation du compte rendu du conseil N° 19 du 15 Février 2022

#### 1. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de fournitures ou matériaux livrés ou retirés sur carrière

Depuis la fusion, la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet s'est dotée d'un service Achat Commande Publique. Dans un souci d'achat responsable et d'économies d'échelle, il est proposé de regrouper un certain nombre de marchés avec les communes.

Aussi, il est proposé de constituer un groupement de commandes, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique, en vue de lancer cette consultation sous cette forme.

Pour mener à bien cette procédure, il est proposé de désigner la Communauté d'Agglomération comme coordonnateur et de la charger de préparer la passation des marchés pour l'ensemble des membres du groupement. Des conventions de groupement de commandes par type de marchés seront mises en place et permettront à chacune des entités de gérer en direct ses marchés.

Compte-tenu de l'intérêt à participer à ce groupement, « ACHAT DE FOURNITURES OU MATERIAUX LIVRES OU RETIRES SUR CARRIERE », le Maire propose au Conseil municipal d'émettre un avis sur la participation de la commune ou du syndicat à la constitution de ce groupement de commandes, et de l'autoriser à signer la convention à intervenir.

Pour ou contre l'adhésion.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

#### 2. Approbation des comptes de gestion du budget général 2021(Bernard)

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer, après s'être assuré que le receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites de passer dans ses écritures.

**Question portée au vote : Pour ou contre l'approbation des comptes de gestion**

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

### 3. Approbation du compte administratif du budget général 2021 (Francine)

Sous la responsabilité de Mme Francine DANEL présidente de la commission finance, qui est chargée par le Conseil Municipal d'examiner le compte administratif communal 2021 qui s'établit ainsi :

Charges	2018	2019	2020	2021
Charges à Caractère Général	186 837 €	169 618 €	140 059 €	151 276 €
Charges de Personnel	175 540 €	189 334 €	198 903 €	191 385 €
Atténuation de Produits AC	171 988 €	171 998 €	172 001 €	12 610 €
Amortissement des AC	38 736 €	42 824 €	53 455 €	49 641 €
Autres charges de gestion courante	56 293 €	55 126 €	71 946 €	63 984 €
Opération d'ordre	0 €	0 €		
Charges Financières	8 723 €	9 931 €	13 182 €	12 546 €
Charges exceptionnelles	487 €	10 274 €	1 005 €	58 580 €
<b>Total charges</b>	<b>638 604 €</b>	<b>649 105 €</b>	<b>650 551 €</b>	<b>540 022 €</b>
Recettes	2018	2019	2020	2021
Travail en régie	4 162 €	11 033 €	979 €	1 811 €
Atténuation de charges	23 288 €	23 901 €	24 612 €	1 081 €
Produit des services du Domaine et ventes divers	134 603 €	116 440 €	95 926 €	109 011 €
Impôts et taxes	311 674 €	311 226 €	316 106 €	161 556 €
Dotation et participation	259 356 €	260 950 €	274 216 €	291 279 €
Autres produits de gestion courante	32 008 €	31 802 €	29 501 €	31 797 €
Produits financiers	551 €	477 €	439 €	330 €
Produits Exceptionnels	1 708 €	9 235 €	4 623 €	1 210 €
<b>Total Recettes</b>	<b>767 350 €</b>	<b>765 065 €</b>	<b>746 402 €</b>	<b>598 075 €</b>
				58 053 €
	38 736 €	42 824 €	53 455 €	49 641 €
				50 594 €
<b>Epargne brute</b>	<b>156 980 €</b>	<b>158 783 €</b>	<b>149 306 €</b>	<b>158 288 €</b>

**Explications sur le fonctionnement : 58 052€**

**Côté charges :** le point majeur est la disparition des attributions de compensation de la compétence scolaire, -152 000€ transférés en fiscalité directe au bénéfice de l'agglomération. En charges exceptionnelles l'on trouve également l'excédent de fonctionnement du budget de l'assainissement qui a été restitué à l'agglomération dans son intégralité 50 594€ et comme à l'habitude l'amortissement des AC de voirie. En termes de gestion, l'épargne brute qui a comme fonction de rembourser le capital des emprunts à minima se situe à 158 000€.

**Côté recettes :** Baisse des recettes fiscales suite au transfert de la compétence scolaire : -160 000€ mais une légère hausse des dotations.

**Explications sur l'investissement : - 240 158€**

Ce déficit comporte deux causes majeures, la restitution de 434 000€ de crédit relais et la restitution à l'agglomération des excédents d'investissement du budget assainissement à l'agglomération (141 378€). Il faut noter également 82 000€ de subventions qui sont toujours attendues.

**En l'absence de M. le Maire, le conseil municipal se prononce pour ou contre le vote du compte administratif 2021**

M Le Maire ayant la procuration de Mme Marie BERGOUGNOUX le nombre de votant est ramené à 13

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

## 4. Affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget général (Bernard)

CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

### Résultats Reportés

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	-24 103,04
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	310 163,78

### Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	-240 158,98
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	58 052,91

### Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	165 052,92
En recettes pour un montant de :	182 157,00

### Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	247 157,94
--	------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

### Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	247 157,94
---	------------

### Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	121 058,75
---	------------

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 247 157,94€ => Report en investissement  
Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 121 058,75€ => en report à nouveau de la section fonctionnement

**Question portée au vote : Pour ou contre l'affectation des résultats telle que présentée.**

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

## 5. Approbation des comptes de gestion du budget annexe bâtiment locatif 2021 (Bernard)

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer, après s'être assuré que le receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

**Question portée au vote : Pour ou contre l'approbation des comptes de gestion**

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

## 6. Approbation du compte administratif du budget annexe bâtiment locatif 2021 (Francine)

Fonctionnement bâtiments locatifs communaux				
Dépenses				
	Réalisé	Réalisé	Réalisé 2020	Réalisation
	2018	2019	2020	2021
Charges à caractère général	18 610,92 €	11 819,85 €	18 965,09 €	11 220,10 €
Charges de Personnel			6 592,93 €	2 203,29 €
Charges financières	1 630,74 €	2 619,54 €	2 072,58 €	2 058,11 €
<b>Total charges</b>	<b>20 241,66 €</b>	<b>14 439,39 €</b>	<b>27 630,60 €</b>	<b>15 481,50 €</b>
Recettes				
Loyers	12 024,94 €	20 741,59 €	16 198,83 €	20 217,85 €
Refacturation des charges	5 576,65 €	677,50 €	6 528,84 €	14 157,81 €
Participation commune		10 100,00 €	6 500,00 €	0,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>17 601,59 €</b>	<b>21 419,09 €</b>	<b>29 227,67 €</b>	<b>37 896,09 €</b>
<b>Résultat de Fonctionnement</b>	<b>-2 640,07 €</b>	<b>6 979,70 €</b>	<b>1 597,07 €</b>	<b>22 414,59 €</b>

**Rappel :** il avait été comptabilisé en 2020 8 146€ en créances irrécouvrables, et une part importante de travail en régie pour la maison Carrié, d'où les charges importantes de fonctionnement.

**Explications sur le résultat de fonctionnement : 22 414.59€**

**Côté charges :** RAS une année de fonctionnement normale

**Côté recettes :** Quelques écritures qui datent de 2020 et à la fois du trop-perçu d'avances sur charges de 2020 déduites des loyers

**Pour conclure : un résultat qui permet de rembourser le capital des emprunts mais ne laisse que peu de marges de manœuvres.**

**Explications sur l'investissement : -70 730.33 €**

Encore une subvention attendue de 7 000€ et surtout de l'autofinancement avec l'achat de la maison 4 rue du Lavoisier (27 000€) et le début des travaux sur le Terrain du quartier Sud. (4 500€).

En progrès, mais peut mieux faire, il sera nécessaire à l'avenir de prévoir plus de marges sur les tableaux de financements des projets locatifs.

La maison Salabert est dans le budget Général dans l'attente de la vente du terrain adjacent.

**En l'absence de M. le Maire, le conseil municipal se prononce pour ou contre le vote du compte administratif 2021**

M Le Maire ayant la procuration de Mme Marie BERGOUGNOUX le nombre de votant est ramené à 13

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

## 7. Affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget annexe bâtiment locatif (Bernard)

Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

**Résultats Reportés**

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :

**Soldes d'exécution**

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :

**Restes à réaliser**

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :

En recettes pour un montant de :

**Besoin net de la section d'investissement**

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

**Compte 1068**

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :

**Ligne 002**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :

Excédent de fonctionnement à capitaliser (R1068) : 22 414.59€

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 0.0€

**Question portée au vote : Pour ou contre l'affectation des résultats tels que présentés.**

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

## 8. Demande de Subvention pour la restauration de deux cadrans solaires et le décrépiage de l'église de Mauriac

Lors du conseil du 09/11/2021, nous avons approuvé le plan de financement pour le décrépiage de l'église Saint Martin de Mauriac et la réfection des 2 cadrans solaires. Le plan de financement ne correspondant pas aux devis, il est nécessaire de modifier le plan de financement. Pour autant le montant total des travaux ne change pas. Voici le plan de financement proposé :

Réfection de deux cadrans solaires et décrépiage de l'église				
Plan de Financement				
DEPENSES	Montant	TTC	RECETTES	Total
Réfection de deux cadrans solaires	10 000,00 €	12 000,00 €	Région - FRI 30%	19 684,50 €
Décrapissage de l'église	46 090,00 €	55 308,00 €	Département - FDT	1 500,00 €
Habillage en pierre de parement des WC publics (CPIE)	1 500,00 €	1 500,00 €	Leader 47%	30 839,05 €
Consolidation mur de soutènement en pierre (CPIE)	4 400,00 €	4 400,00 €		
Matériaux	3 625,00 €	4 350,00 €	AUTOFINANCEMENT	13 591,45 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>65 615,00 €</b>	<b>77 558,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL HT</b>	<b>65 615,00 €</b>
Total subventions				52 023,55 €

**Question portée au vote : Pour ou contre le plan de financement proposé et les demandes de subventions associées auprès des organismes.**

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

## **Compte rendu des groupes de travail**

### **- Mauriac et la requalification de l'espace public (Sylvain RICOLA)**

Dans le cadre du projet d'aménagement et requalification des espaces publics au cœur du hameau de Mauriac, le groupe de travail a examiné les quatre prestations proposées. Cela va permettre d'alimenter notre réflexion en mettant en avant les stratégies de stationnement, d'aménagement des ruelles et de la requalification piétonnière. Les différents mouvements fonciers sur le secteur, l'adaptation des diverses stratégies sur le projet d'assainissement, ajoutés à l'attente des retours des notifications de subventions et la difficulté à mener de pair la trésorerie de deux gros projets sur la commune, nous obligent à en reporter la programmation en 2023.

### **- Choix de voirie à refaire dans le cadre du transfert de compétence de l'Agglomération. (Nicolas RAYNAL)**

Le diagnostic voirie proposé par l'agglomération a été examiné par la commission et les corrections ont été transmises aux services. La priorité du choix des voiries sera portée sur les routes les plus abîmées. Nous souhaiterions réaliser la route de Vieulac (VC38, entre les VC10 et VC2, soit 1050 m environ) ainsi que la VC2 en direction de Gâches (sur 300 à 500 m), et la route de la Linardié (VC12 sur environ 1300 m) à définir.

### **- Commission de contrôle des listes électorales.**

La commission doit se réunir impérativement entre le 17 et le 20 mars. => Elle aura lieu le 19 mars à 11h

### **- Personnel (Francine DANEL)**

Départ de Romain PERALES et réflexion sur son remplacement. La prise en charge des contrats aidés a été modifiée passant de 80% à 40%. L'apprentissage semble être une solution intéressante. A l'étude.

### **- Groupe lieux de vie**

Après avoir sollicité l'ensemble des associations pour donner leur avis et propositions sur la version du projet de lieux de vie. Les retours collectés ont été transmis au cabinet d'architecte pour finaliser la version 3 du projet. Il est prévu une réunion publique le 18 mai.

### **- Groupe Communication**

Le N° 2 du trimestriel "*C'est nous Senouillac !*" est arrivé, et prêt à distribuer.

Il est proposé au conseil après passage d'une vidéo de démonstration réalisé par administré de donner suite et de répondre favorablement aux deux devis proposés afin de réaliser deux vidéos "support de communication" d'environ 1,5 à 2mn.

### **- PLUI.**

Sous l'organisation du groupe de travail sur le PLUI de l'agglomération, une délégation d'élus de 10 communes du secteur Nord-Est de l'agglomération ont pu faire la visite de ce secteur afin de récolter les problématiques engendrées sur les PLU existants et les projections portées par les collectivités.

### **- Compte rendu du conseil d'école du Lundi 14 mars (Guilène ANDURAND)**

-Travaux réalisés : le nouveau photocopieur est en place.

- Travaux en cours : Ligne internet : pas d'amélioration suite à l'intervention de l'agglomération, demande de téléphones portables.
- Travaux en commande : Le visiophone visible depuis le bureau et alarme 3 tons pour alerte attentats
- Travaux à programmer au budget 2022 : Pose du rideau dortoirs à la maternelle, pose d'anti-pinces doigts urgents, gâche électrique, baies vitrées, finaliser le traçage pour les vélos, casiers maternelles, ajouts de prises électriques dans le bureau, étagères pour poser la box 4G + micro-onde, prévu au budget 2022 pour installation.
- Chicanes : un questionnaire va être présenté aux parents d'élèves.

**Autres points évoqués :** Insérer dans le bulletin municipal l'info sur le souhait de l'ALAE de récupérer des jouets, jeux de société...insérer également cette info sur Facebook pour que les parents de collégiens qui voudraient éventuellement donner à l'école aient connaissance de cette démarche. L'APE aimerait faire une kermesse le weekend du 25 juin de la fête.

Piscine : une seule personne dispose de l'agrément et du « savoir-nager ». Il va falloir trouver des créneaux piscines maternelles et CM1 CM2. Les besoins d'encadrement sont 1 adulte pour 5 enfants chez les moins de 6 ans et 1 pour 8 pour les plus de 6 ans.

**Fin de séance à 22h 27**

**Prochain conseil le 12 Avril**

Bernard FERRET	Nicolas BONDUELLE  Procuration à Sylvain RICOLA	Francine DANEL	Sylvain RICOLA	Verena VOARINO
Nicolas RAYNAL	Guilène ANDURAND	Michel PIERIE	Marie BERGOUGNOUX  Procuration à Bernard FERRET	Sandrine VILLENEUVE
Nicolas TRICHAUD	Alistair MOON	Gilles FORT	Corinne ROJO	Jacques RIVIEYRAN